

# Boisemont



## Bulletin d'informations Municipales

<http://www.ville-boisemont.fr>



## Janvier 2020

EDITO / Boisemont en bref

Jean Claude WANNER : 43 ans au service de Boisemont et de ses habitants

2018 en images

Comité des Fêtes / L'Ecole / Le B.T.L. / L'Épinette /

Le repas des anciens / Le Vercors / La vie du conseil

Événement 2019 / carnet rose / Élection municipale de 2020 / Numéros utiles

# Sommaire

Couverture :  
Lotissement du Prieuré

Page 2  
Edito  
Page 3  
Boisemont en bref

Page 4 & 5  
Jean Claude WANNER : 43 ans  
au service de Boisemont et de  
ses habitants

Page 6 & 7  
2019 en images

Page 8  
Le Comité des Fêtes  
Nouvelles de l'école

Page 9  
Le Boisemont Tennis Loisir  
L'Épinette

Page 10 & 11  
Le repas des aînés  
Le Vercors

Page 11  
La vie du Conseil

Page 12  
Événements 2020  
Le carnet rose  
Election 2020  
Numéros utiles

**Liberté  
Égalité  
Fraternité**

# Édito

## BONNE ANNÉE 2020

Mes chers concitoyens,

Ce bulletin d'information est le dernier de notre mandat municipal 2014–2020. Celui-ci a été marqué par beaucoup d'événements importants qui ont sollicité l'énergie et l'engagement de l'équipe municipale.

Ce mandat a été aussi celui de réalisations, de décisions et règlements en vue de protéger l'environnement de notre commune.

De nombreuses actions comme la création d'une classe supplémentaire à l'école, ont été menées malgré la réduction exceptionnelle de nos moyens financiers et l'augmentation des normes et obligations.

Quittant prochainement ma charge et mes fonctions, je suis fier de ce qui fut réalisé avec mes collègues, en faveur de notre village.

Je remercie ici les élus des équipes municipales qui m'ont accompagné avec abnégation, tout au long de mes 6 mandats de Maire, ainsi que les bénévoles des associations qui ont contribué à l'animation de notre village.

Je remercie également nos dévouées et compétentes secrétaires de mairie, nos efficaces et actives ATSEMS ainsi que l'équipe pédagogique.

Enfin, je remercie les boisemontaises et boisemontais qui m'ont fait confiance tout au long de ces nombreuses années.

À l'aube de l'année 2020, je vous souhaite tout le bonheur possible auprès de vos familles et dans votre cadre professionnel.

Très cordialement.

Jean Claude Wanner



*Journal d'informations municipales de Boisemont – Directeur de la publication : Jean Claude Wanner, Maire de Boisemont – Responsable Rédaction : Commission Information constituée de Jean-François Pernel, Rebecca & François Briandet, Martine Hleyte, Christine Merveille, Stéphanie Savill, Karim Touazi, Tristan Roederer, Christelle Dupuis, Joseph Wattellier, Mise en page : Jean-François Pernel.*

Impression : RPS 7 allée du clos fleuri St Gratien 95210

# Boisemont en bref

## TRAVAUX

L'année 2019 fut marquée par un accroissement important de constructions tant sur le bas du village que sur les hauteurs de l'Hautil. C'est d'une part le lotissement du Prieuré avec ses 28 pavillons et d'autre part les maisons individuelles issues des nombreuses divisions que permettait la loi ALUR de 2016. Il en a résulté l'urgence d'accueillir à l'école les enfants de ces nouvelles familles boisemontaises. Deux ALGECO ont été édifiés en urgence et une nouvelle classe sera créée à l'étage de l'établissement scolaire en vue de la rentrée de septembre 2020. Il est à souligner que ces importants tra-

voux à l'école, ainsi que la réalisation d'une partie du Chemin du Prieuré ont été intégralement financés par la CACP. Nous remercions monsieur le Président Dominique Lefebvre pour ce généreux soutien. L'enfouissement des lignes aériennes souhaité par de nombreux habitants se poursuit et dès le mois de janvier ces travaux seront entrepris avenue des Coteaux. Le conseil municipal a également sollicité des subventions pour entreprendre une nouvelle tranche de dissimulation des réseaux en 2021 : rue du Commandant Cousteau, rue de la Garenne et sente des Châtaigniers.



BIENVENUE  
à  
Monsieur Julien FLAHAUT  
agent communal, qui remplace  
Guillaume De Sousa.

## LE RECENSEMENT

Se déroulera à Boisemont du 16 janvier au 15 février 2020.

### C'est Utile

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

### C'est simple

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

### C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

### Le recensement sur internet : c'est encore plus simple !

À Boisemont plus de 75% des personnes recensées ont répondu en ligne lors du dernier recensement de 2015. Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur :

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



## LA FIBRE

Tout le village peut maintenant accéder à la fibre.

Depuis le printemps 2019 les travaux se sont poursuivis sur le haut du village pour compléter le câblage de la fibre. Désormais, 100% des Boisemontais peuvent bénéficier des offres d'accès à la fibre proposées par les 4 principaux opérateurs nationaux.



## Jean Claude WANNER : 43 ans au service de Boisemont et de ses habitants

**1** 977 : trois listes se présentent aux élections municipales. Jean Claude Wanner est alors élu conseiller municipal, seul issu d'une liste sans étiquette politique.

Le Conseil Municipal d'alors sera marqué par des débats violents et stériles entre les 2 équipes politiques qui, par leurs affrontements, ne firent rien d'important pour le village. A l'époque, le Maire et sa majorité projetaient la réalisation d'un lotissement de plus de 50 pavillons qui s'étendait de la **rue de la mairie à la rue Maurice Fouquet**.



Jean Claude Wanner s'opposa alors à ce projet, ce qui le poussa à se présenter aux élections de 1983.

Élu Maire, il cherche, avec son équipe, un projet qui protégerait l'environnement vert de la commune. Sont alors trouvés des investisseurs qui conçoivent, avec un spécialiste reconnu, la réalisation d'un golf sur le territoire de Boisemont.

Hélas, malgré les accords du propriétaire du château, du cultivateur de la Ferme Rose, des Président et Vice-présidents du Syndicat Communautaire de la Ville Nouvelle, ce beau projet sera rejeté par le Directeur Général de l'Établissement Public de l'Agglomération.

Cette affaire confirma au Maire qu'il fallait que la commune ait la maîtrise de son urbanisme et de ses finances. Les lois Defferre permettaient alors aux communes de sortir des agglomérations nouvelles.

En 1984, Jean Claude Wanner propose donc, à son Conseil municipal de sortir de l'entité Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise, Boisemont reprenant ainsi la maîtrise de son destin. Cette décision fut suivie par les sorties des communes de Boissy-l'Aillier, de Pierrelaye et de Mery-sur-Oise.

Pour finaliser de façon satisfaisante l'autonomie de Boisemont, il fallut ensuite négocier âprement pour en déterminer le périmètre, procéder à l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols, puis rechercher des financements pour réaliser des projets à venir, notamment en acquisitions foncières pour rester désormais «maître chez soi».

C'est ainsi que la commune acquit le terrain de l'école qui



permet de réaliser son agrandissement avec un préau, une cantine et une classe maternelle.

**De nombreuses acquisitions foncières suivirent :** les terrains pour l'extension du cimetière, le parking de la rue de la mairie, le tennis et ses abords, le parc paysager, les terrains de la Cupidonne, les parties forestières en bordure de la route de Courdimanche et celles entre la Sente des Gen-

darmes et la rue de Menucourt (ces dernières acquisitions ont été faites pour éviter leur déboisement et la création de décharges). **Le château**, son parc de 2 hectares, le parking



de la rue de Vauréal, ainsi que le terrain de la tour situé avenue des Coteaux viennent compléter ces acquisitions. Pendant ses différents mandats, le Maire eut à cœur de garder à Boisemont le caractère paisible d'un village. Mais pour répondre à quelques attentes, fut entrepris la réalisation de 4 petits lotissements sur des terrains communaux : Sente des Châtaigniers (4 lots), rue de la Garenne (4 lots), sente des Mûriers (3 lots, puis 6 lots).

La vente de ces terrains permit de financer de nombreux travaux tels que l'assainissement et la réfection des voiries. Parmi les autres réalisations de la commune, depuis 1983, citons encore les **5 logements sociaux** de la rue Maurice



Fouquet, la création d'une crèche, la restauration intérieure et extérieure de l'église (y compris les vitraux), l'installation d'une nouvelle mairie, la création de logements locatifs, la rénovation du château et de ses dépendances.

Beaucoup de ces travaux ont été subventionnés dans le cadre de contrats ruraux, du Département, de la Région ou de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Par ailleurs, l'adhésion de Boisemont au Syndicat Intercommunal de la Région de l'Hautill, permet le financement de la desserte en assainissement de l'avenue du Maréchal Lecomte, depuis la limite de commune jusqu'à la rue de la Garenne. Cette importante opération permet d'assainir toutes les voies du haut de la commune. C'est une intervention directe auprès du Directeur Général du Gaz de France qui permet l'alimentation en gaz de ville

de Boisemont, (ce qui était refusé auparavant pour des problèmes de rentabilité). Il en fut de même pour l'arrivée de la fibre, par Orange.

Pour protéger le cadre de vie des Boisemontais, fut élaboré un classement du territoire communal en zone protégée (ZPPAUP) en 2000, puis en Site Patrimonial Remarquable (AVAP) en 2016.

Enfin, ont été obtenus un classement en zones sensibles des terrains situés entre la forêt et la Grande Rue. Ces terrains acquis récemment par le Département seront une protection précieuse pour cette partie de territoire. A noter que, dans le même temps, la Commune faisait l'acquisition de la zone boisée (l'ancienne pépinière) de la rue de Vauréal. Toutes ces acquisitions, tous ces travaux ont été menés rigoureusement, et ont permis d'assurer une bonne gestion des finances communales. Résultat : la fiscalité de Boisemont est la plus basse des communes de l'agglomération et de celles des communes environnantes.

En 2004, l'opportunité fut offerte à la commune, d'un retour dans la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise. La réflexion fut longue, et après 3 réunions publiques le Conseil municipal décida son adhésion à la CACP.

Ce fut un bon choix. Les aides financières de l'Etat, de la Région ou du Département diminuant fortement, elles furent désormais compensées par la Communauté.

#### Citons quelques réalisations financées par la Communauté d'Agglomération :

- Voie piétonne et piste cyclable, route de Courdimanche,
- Rond-point de la rue de Vauréal, trottoirs et ralentisseurs de cette rue,
- Prise de compétence de l'éclairage public sur tout le territoire,
- Prise de compétence de la collecte des ordures ménagères,
- Prise de compétence de l'eau potable,
- Prise de compétence des réseaux d'eaux pluviales,
- Prise en charge des feux tricolores et de l'entretien des abords des voies communautaires (RD 22 et RD 922),
- Réalisation d'un trottoir sécuritaire avenue du Maréchal Leclerc,
- Rétrocession à la commune de l'ancienne grange et de



son terrain face à la Ferme Rose,

- Aménagement de deux logements dans les dépendances du château,
- Réalisation d'une classe supplémentaire à l'étage de l'ancienne partie de l'école
- Participation à la réalisation du chemin du Prieuré.

#### Au cours de ses 6 mandats d' élu municipal et communautaire, Jean Claude Wanner a également assumé les fonctions de :

- Vice- président au SMIRTOM : suivi de la construction du centre de tri de Vigny, de sa déchetterie et celle de Magny .
- Vice- président au syndicat des eaux de Boisemont, Courdimanche, Menucourt : réalisation de l'usine de traitement des eaux de Menucourt ...
- Vice- président du syndicat des eaux potables issu du regroupement des 9 syndicats d'eau existant sur l'Agglomération.
- Vice-président du syndicat pour la révision du schéma directeur de Cergy-Pontoise.
- Délégué de l'Union des Maires à la préfecture pour l'attribution de subventions rurales et à la commission concernant les gens du voyage.

Il est à noter que toutes ces fonctions et responsabilités étaient assumées à titre bénévole.

Enfin, ces dernières années, Jean Claude Wanner fut bien occupé, en plus de ses fonctions de Maire, par ses responsabilités de Vice-Président de la Communauté d'Agglomération. Il assumait, entre autres, la charge du foncier bâti et suivi la réfection du théâtre des Louvrais, la réalisation de la verrière place des arts, la réfection des piscines, la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'hôtel d'agglomération, etc.

Le Président de Cergy-Pontoise lui confia également la charge de l'eau et de l'assainissement, ce qui l'amena à présider la Commission d'Ecologie Urbaine, assumant, entre autres, le suivi de la construction du château d'eau de l'Oseraie à Osny ou encore l'extension de la station d'épuration de Neuville.

Et enfin, le Maire de Boisemont assurera jusqu'à la fin de son mandat d' élu, la Présidence de la commission d'appels d'offres de la CACP, avec la fonction de pouvoir Adjudicateur et participera à de nombreuses commissions et jury. L'expérience et le dévouement désintéressé de Jean Claude Wanner marqueront la vie de la commune de Boisemont mais aussi celle de Cergy-Pontoise.



Inauguration des tennis



Inauguration de la crèche



Inauguration du rond point rue de la Mairie



11 novembre

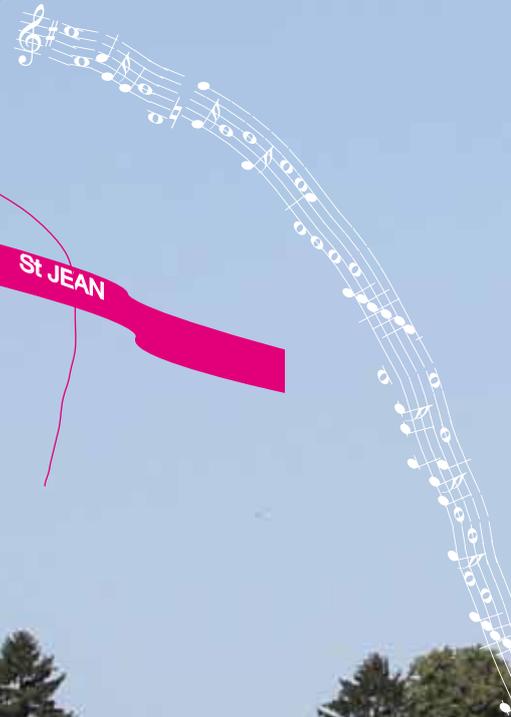
# 2019 EN IMAGES



THÉÂTRE



ECOLE



BROCANTE



St JEAN





ARMADA



ANCIENS

RALLYE HALLOWEEN



## COMITÉ DES FÊTES 2018

Après un début d'été festif (Armada de Rouen, feux de la Saint et tournoi de pétanque) avec une pause estivale bien méritée, le Comité des Fêtes a repris ses activités en fanfare, avec l'organisation de la traditionnelle Brocante qui ouvre la saison, le premier dimanche de Septembre. Malgré le développement de ce type de manifestations aux alentours, la qualité de notre évènement attire toujours autant de monde, que ce soit en termes d'exposants (177 exposants, 917 mètres linéaires vendus) que de visiteurs, toujours aussi nombreux. Malgré quelques incivilités de circulation, la mise en place d'un parking de plus de 1000 places avec accès piétons sécurisés, une météo clémente et surtout la mobilisation des bénévoles du comité, ont contribué au succès de l'évènement.

Autre activité cet automne, le défilé des enfants pour Halloween. Une trentaine d'enfants accompagnés d'adultes se sont retrouvés dans l'après-midi, près de l'école, pour une session de maquillage « à faire peur » encadrée par nos nouvelles bénévoles Caroline et sa fille. Toute la troupe de petits fantômes et autres sorcières s'est ensuite lancée à l'assaut du village en quête de friandises.

Nous avons ensuite enchaîné, le 30 novembre, avec une sortie à la péniche théâtre le « Story-Boat » à Conflans

Sainte-Honorine. Les 25 participants ont fort apprécié l'humour moderne de Kenny avec son spectacle « Je suis une princesse et je vous emmerde ». La soirée s'est poursuivie autour d'une crêpe dans un moment chaleureux et convivial.

Pour finir l'année en beauté, les enfants de Boisemont ont pu assister le 8 décembre, à une projection du nouveau film « La reine des neiges 2 » au prix exceptionnel de 1 euro. Une distribution de friandises a agrémenté la projection.

Un nouveau programme de printemps sera proposé dans les prochaines semaines... Restez attentifs !

Le Comité des Fêtes a pour but de favoriser la convivialité et l'animation du village au travers de l'organisation de différents évènements ou activités.

Il tire son unique financement des recettes de la brocante et fonctionne grâce à la participation active de ses bénévoles avec le support de la mairie.

Si vous désirez donner un peu de votre temps pour contribuer à l'animation du village ou à l'organisation d'activités, n'hésitez pas à rejoindre le Comité des Fêtes. Vous pouvez le contacter via mail : [cdfboisemont@yahoo.fr](mailto:cdfboisemont@yahoo.fr) ou sa page facebook : [www.facebook.com/cdfdeboisemont/](http://www.facebook.com/cdfdeboisemont/)



## QUELQUES PETITES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Malgré les travaux, l'ouverture d'une quatrième classe, le déménagement dans les ALGECO, l'arrivée du nouveau mobilier, la rentrée a été mouvementée mais s'est bien passée. Merci aux parents, à l'équipe pédagogique, au personnel de la commune et aux élus. Grâce à vous, nous avons pu accueillir les élèves dans de bonnes conditions. Cette année, l'école accueille le plus gros effectif d'élèves jamais connu à Boisemont et une nouvelle enseignante pour la quatrième classe : Mme Laetitia BRUN. Nous lui souhaitons la bienvenue. En effet, avec les nouvelles constructions, ce sont 89 élèves qui fréquentent notre école : 25 en maternelle et 64 en élémentaire.

Depuis le début du mois de septembre, la vie de l'école est rythmée par différents évènements :

- la photo de classe
- La semaine du goût : Chaque jour, quelques familles se sont mises aux fourneaux pour confectionner des plats traditionnels ou exotiques, aux différentes saveurs. Les élèves ont apprécié et dégusté ces gourmandises pendant toute la semaine.
- Première sortie des élèves de Grande Section et CP « Le Petit Poucet » : Chasse au trésor organisée par l'USEP

dans le Bois de Morval à Cléry en Vexin. En même temps, les autres élèves de l'école participaient à une randonnée jusqu'à la ferme d'Ecancourt.

- Première rencontre USEP pour les élémentaires : Ultimate et Unihoc à Cergy.

- Ateliers pour préparer le Marché de Noël qui a eu lieu le vendredi 13 décembre. Les parents sont venus nombreux et les enfants ont chanté sous la houlette de la directrice de l'école.

- Le mardi 10 décembre, sortie de Noël au cinéma l'Antarès de Vauréal. Les plus jeunes ont assisté à la projection du « Cristal Magique » et les plus âgés à « Mission Yéti ».

- Le jeudi 19 décembre, c'était le repas de Noël !

- Le vendredi 20 décembre, le Père Noël a déposé tous ses cadeaux pour la plus grande joie de tous.

La Directrice rappelle que les inscriptions sont ouvertes en Mairie pour tous les enfants nés en 2017.

L'équipe de l'école ainsi que les enfants vous souhaitent une excellente année 2020.

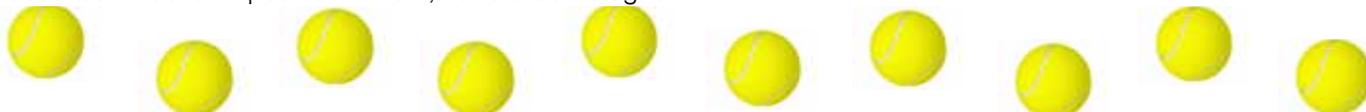
## LE BOISEMONT TENNIS LOISIRS



Depuis plusieurs années maintenant, le BTL ne compte plus que quelques adhérents. Bien que 2 des 3 cours aient pu être remis en état par la Commune, après la visite du Conseiller Technique du Comité de la FFT, peu de sportifs s'adonnent au Tennis à Boisemont.

Cette année, nous avons pourtant reçu plusieurs demandes d'informations, pour des cours jeunes que nous n'avons pas été en mesure d'organiser, faute d'un nombre suffisant d'inscrits. Seule l'activité de loisirs -accès aux courts moyennant une cotisation annuelle est proposée.

Nous comptons sur une relance de l'activité du fait de la construction du lotissement du Prieuré mais étant donné l'absence d'habitants pour le moment, notre effectif stagne.



En conséquence, Le Club de Tennis de Boisemont (B.T.L.) fermera définitivement le 31 août 2020, excepté si des bénévoles sont motivés pour en reprendre la gestion.

Nous faisons donc appel aux bonnes volontés qui souhaiteraient animer cette association et perpétuer ce pôle sportif au sein de notre Commune.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter un des membres du bureau. Nous nous ferons un plaisir de vous expliquer en quoi consiste la gestion d'un petit club.

En attendant nous souhaitons une excellente Année 2020 à tous, avec santé, bonheur et prospérité.

Le Bureau du BTL :

C. Merveille –Tél. 06 82 36 73 70 - M. Tenaillon –Tél. 06 18 39 95 75 - C. Cavaillé –Tél. 01 34 21 11 02

## CENTRE EQUESTRE DE L'EPINETTE : Une écurie à vive allure

**A**l'Épinette de Boisemont l'année 2019 a été riche en nouveautés ! Le centre équestre n'a pas manqué une occasion de surprendre passionnés et promeneurs : nouvelles installations, organisation de nombreux concours et accueil de groupes de différents horizons...

### Les installations

Il y a un an, le centre équestre comptait déjà 4 carrières. Compte tenu de sa clientèle grandissante, un nouvel espace a vu le jour en surplomb de l'agglomération de Cergy-Pontoise. Ce dernier, de 35 x 60 m, représente une aire de travail supplémentaire pour les cours ainsi que pour les propriétaires. C'est un atout non négligeable dans la vie de notre club.

Toujours à l'écoute et prêt à satisfaire notre fidèle clientèle, l'Épinette envisage l'agencement d'un manège au-dessus d'une carrière existante. Cet espace couvert permettrait d'offrir aux propriétaires un lieu supplémentaire de monte et, aux monitrices de bénéficier d'un autre espace de travail pour les cours collectifs.

Le bien-être animal étant la priorité de l'Épinette, nous envisageons également d'installer des abris pour les chevaux vivant au pré : un confort indispensable à nos équidés leur assurant une bonne protection contre les caprices météorologiques.

### Nos activités

Différents groupes ont été reçus à l'Épinette afin de découvrir ou de tester nos activités «Poneys» et autres. Ils font maintenant partie intégrante de la vie de notre club.

- Pour les groupes scolaires, ce fut l'occasion pour les élèves comme pour les enseignants de s'offrir un moment de détente. Élèves et parfois même quelques courageux accompagnateurs, ont pu s'essayer à diverses activités autour du cheval : pansage, jeux, balade, monte, et même voltige !

- Six groupes de personnes handicapées ont également été reçus. Au contact de cet animal puissant, muni d'une grande intelligence émotionnelle, elles ont pu bénéficier d'un moment de sérénité au sein de la campagne environnante.

- Dans le cadre du «horse-coaching» cinq événements ont été organisés pour des Comités d'Entreprises : un moment de convivialité entre collègues que nous souhaitons encore développer. Cette activité permet notamment d'enrichir ses pratiques managériales par l'utilisation du cheval mais aussi de tester l'efficacité des équipes de travail.

### Nos animations

Comme chaque année, le club a participé à plusieurs manifestations à caractère social et éducatif.

- Fête de la Saint-Jean à Boisemont, kermesses organisées aux quatre coins du département, et dernièrement au marché de Noël de Vauréal. Peut-être avez vous croisé nos petits shetlands lors de ces journées !

- A l'Épinette, nous avons aussi l'esprit de compétition !



C'est pourquoi cette année nous avons accueilli 3 concours dans notre carrière, dont la finale départementale du Val d'Oise et, dernièrement, nous avons participé au

Salon du Cheval à Paris.

Une nouvelle page s'ouvre... 2020 sera encore l'occasion de partager de grands moments :

- Un concours «club» sera organisé au mois de mai pour rassembler à nouveau les cavaliers adeptes de la compétition.

- Et, pour la première fois un concours «pros» et un concours «amateurs» se dérouleront sur 3 jours.

Cette prestigieuse compétition offrira l'occasion à nos cavaliers de goûter au plus haut niveau, mais également aux promeneurs et spectateurs de bénéficier d'un agréable spectacle.

C'est avec grand plaisir que nous vous retrouverons tout au long de l'année lors de ces événements ou bien à nos écuries pour une nouvelle saison à l'Épinette !

N'hésitez pas à nous rendre visite, nous vous attendons !

## LE REPAS DES ANCIENS

C'est à l'occasion des fêtes de fin d'année que les seniors boisemontais ont été invités à partager un repas convivial au restaurant « Le Week-end », à Cergy, le dimanche 8 décembre 2019.

Jean Claude Wanner a pris la parole pour le traditionnel discours d'accueil des convives, en rappelant tous les bons moments passés ensemble et ceux à venir.

Il a souhaité ainsi la bienvenue aux participants qui profitaient pour la première fois de ce déjeuner de Noël.

Le repas s'est déroulé dans une ambiance festive agrémentée d'une animation musicale avant que la piste ne

s'ouvre aux danseurs.

Ce rassemblement a également permis de mettre à l'honneur la doyenne de l'assemblée «Colette Moissonnier» puis, après quelques pas de danse, de se quitter en se souhaitant de belles fêtes de fin d'année.



## A LA DÉCOUVERTE DU VERCORS

On parle beaucoup des Alpes du Nord, des Alpes du Sud, mais peu du Vercors ; pourtant ce massif calcaire des Préalpes de moyenne altitude est accessible à tous été comme hiver. C'est un lieu remarquable avec de grands plateaux ouverts, des crêtes magnifiques et d'une richesse florale et faunistiques incroyables. Il cache une vie souterraine intense : des milliers de grottes ont été recensées dont celle de Chorange avec ses impressionnantes stalactites, ses lacs et rivières (une des plus belles de France).

C'est aussi un haut lieu de recueillement où les musées de Villard-de-Lans, Vassieux ou la Chapelle-en-Vercors, retracent la tragique histoire des maquisards durant la 2ème guerre mondiale.



Durant une semaine nous sommes allés à la découverte de cette magnifique région du Dauphiné, accompagnés de deux guides qui nous ont concocté un programme haut en émotion. Dès l'arrivée dans notre charmante petite auberge « la Taïga » à 1000 m d'altitude, fort de constater qu'il ne faut pas s'attendre à des randonnées tranquilles ! Ici ce n'est pas le Vexin ! C'est avec plein d'enthousiasme et sous une température très agréable, que nous gravirons chaque jour un nouveau sommet avec des dénivelés de 700 à 800 m. Comme au restaurant, nos parcours se présentent sous forme d'un menu ! Entrée, plat, dessert...

En entrée nous traversons sans trop d'efforts de grands plateaux herbeux saupoudrés d'une multitude de fleurs printanières (narcisses, gentianes, ancolies, trolles, orchidées, etc...), puis nous progressons sur des chemins ombragés, pentus, étroits et rocailloux. Mollets et cuisses s'en ressentiront le lendemain !

Après, un petit arrêt réconfortant et bien mérité nous attaquons le plat de résistance ! A petits pas, empruntant pierris et névés nous escaladons les 300 m de dénivelés qui nous séparent des crêtes en explorant les paysages. La flore se fait plus rare sur le sol calcaire : arnica et anémones aux couleurs resplendissantes se révèlent discrètes. Furtivement quelques chamois disparaissent à quelques mètres de nous, des bouquetins perchés sur leur rocher ou endormis sur un névé, restent impassibles. Puis un sifflement nous interpelle... une marmotte prévient ses congénères d'un éventuel danger : en quelques secondes tous s'agitent direction le terrier ! Ces moments de diversion nous aident à oublier la difficulté et nous donnent de l'élan pour atteindre le sommet. Après 5 h d'ascension, le dessert nous attend ! C'est l'extase ! Le panorama est grandiose : la vue sur la chaîne des Alpes apparaît comme une carte postale et à 2000 m sous nos pieds, villes et villages sont miniaturés ! Nous restons sans voix ; nous nous délectons de cette immersion dans un environnement où le calme règne, loin de toutes civilisations. Il est tant de reprendre de nouvelles forces : sacs posés, nous nous régalaons de notre repas sous les battements d'ailes de quelques chocard gourmands qui virevoltent au-dessus de nos têtes en quête d'un petit encas ! La pause terminée, les efforts continuent pour un retour dans la vallée. Après 3 h de descente nous retrouvons notre auberge pour un moment de détente avant de déguster de bons petits plats régionaux mijotés par notre hôte ! Les paupières se faisant lourdes, pas de soirées prolongées ... demain nous repartons bon pied bon œil pour une nouvelle aventure.

Le Vercors on l'adore !



## LA VIE DU CONSEIL

Extraits des principales décisions de votre Conseil Municipal (voir les comptes-rendus détaillés sur le site internet de Boisemont).

### Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 Octobre 2019

#### RAPPORTS ANNUELS 2018 DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

#### RÉVISION DU LOYER LOGEMENT DÉPENDANCE DU CHÂTEAU

Fixe, à compter du 1er octobre 2019, le loyer mensuel du logement situé rue de la Ferme à la somme de 950 euros (neuf cent cinquante euros), le loyer sera réglé au 1er de chaque mois au Trésor Public,

#### DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SENTE DES CHÂTAIGNIERS, RUE DU COMMANDANT COUSTEAU ET LE HAUT DE LA RUE DE LA GARENNE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour la continuité de la mise en souterrain des réseaux de la commune, il serait opportun de dissimuler les réseaux de la Sente des Châtaigniers, Rue du Commandant Cousteau et le haut de la Rue de la Garenne.

#### MARCHE D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX RUE DE LA TOUR ET AVENUE DES COTEAUX

#### ACQUISITION DE TERRAINS S.A.F.E.R.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du souhait de la commune d'acquérir les parcelles cadastrées :

- A 418p d'une superficie de 2ha32 boisée
- A 201p d'une superficie de 360 m2
- A 600 d'une superficie de 73a96 boisée

La SAFER nous propose de faire acquisition de ces parcelles appartenant à l'Etat, au prix de :

- A 418p : 14.000 euros
- A 201p : 2.000 euros
- A 600 : 4.500 euros

Ces montants correspondent à l'évaluation donnée par l'administration des domaines.

Monsieur le Maire propose donc au conseil d'accepter cette proposition et de procéder à l'acquisition par la com-

mune, pour le montant global de 20.500 €, les parcelles concernées.

Autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à ces acquisitions.

#### RECENSEMENT DE LA POPULATION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population aura lieu du 15/01/2020 au 14/02/2020.

Pour satisfaire cette opération il y a lieu de nommer :

- Un coordonnateur communal
- Un coordonnateur suppléant
- Un agent recenseur

#### DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

#### QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Pernel souhaite que les blocs en béton laissés dans la rue de la Mairie soient retirés.

Monsieur le Maire confirme qu'une demande a été effectuée auprès de Monsieur Chapon pour l'enlèvement de ces blocs.

Monsieur le Maire explique que les limites de clôture des villas ont été définitivement validées avec le conducteur de travaux CFH. Une armoire ENEDIS a été construite pour les nouvelles constructions. Le raccordement électrique est en cours.

La CACP attend la fin du raccordement pour finir les travaux de voirie.

La livraison des villas est prévue au mois de novembre, une fois que les travaux d'électricité seront achevés.

Monsieur Bellon, Architecte des Bâtiments de France, après visite sur le terrain, a demandé à ce que toutes les antennes paraboles installées sur les nouvelles constructions soient retirées.

Monsieur le Maire informe que des entretiens d'embauche sont actuellement en cours pour le remplacement de l'agent municipal, Monsieur DE SOUSA Guillaume.

### Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 Décembre 2019

#### MODIFICATION DE LA DELIBERATION EN DATE DU 11 OCTOBRE 2019 POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du recensement de la population qui aura lieu du 15/01/2020 au 14/02/2020, il est nécessaire de nommer deux agents recenseurs et de fixer la rémunération à 1610 euros brut (séances de formations et déplacements inclus) à partager entre les deux agents.

#### ASSOCIATION "LES DOUDOUS" : CONVENTION D'OCCUPATION

Le Conseil Municipal, Autorise la poursuite du conventionnement avec l'association « les Doudous », sa durée et ses modalités seront définis ultérieurement en concertation avec les représentants légaux de l'association.

#### QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe de :

- l'arrivée de Monsieur Julien FLAHAUT notre nouvel agent d'entretien de la commune à compter du 2 janvier 2020,
- que le logement des dépendances du château est loué.

Monsieur Jean-François PERNEL informe que les portes de l'église ont été forcées.

# Evénements 2020

## Balayage des rues

Pensez à déplacer vos véhicules  
Planning : les Mercredis

Janvier	8 & 22	Juillet	1 & 24
Février	5 & 19	Août	5 & 19
Mars	4 & 18	Septembre	2 & 16
Avril	1 & 15	Octobre	7 & 21
Mai	6 & 20	Novembre	4 & 18
Juin	3 & 17	Décembre	2 & 16

## Animations C.C.A.S.

Galette : 17 Janvier  
Repas des anciens :  
6 Décembre

## Feux de la St Jean

26 Juin  
Brocante  
6 Septembre

## Encombrants

Vendredi 13 Mars 2019  
Vendredi 12 Juin 2019  
Vendredi 13 Novembre 2019

« Voir le calendrier de la collecte des déchets distribué par la communauté d'agglomération. »

## Naissances

Nguyen Aruna	03/03/2019	Pontoise
Tonon Charrier Gabriel	15/05/2019	Pontoise
Parada Leandro	30/05/2019	Pontoise
Roederer Loris	01/09/2019	Pontoise
N'daw M'ia	26/09/2019	Beaumont-sur-Oise
Boutoub Yacine	05/11/2019	Pontoise

## Mariages

Tourtois Xavier & Slaimia Nadia	11/05/2019
Lopez de segovia perez Federico & Gigan Aurélie	11/05/2019
Delvincourt Jérémy & Bigot Sabrina	15/06/2019
Baurand Germain & Daulier Hélène	06/07/2019
Treuvelot Julien & Wightman Stéphanie	21/09/2019

## Décès

Jean Pascal	28/02/2019
Bonneau Annie	22/03/2019
Peyroux Georgette	28/07/2019
Cofourain André	30/07/2019
Andrieux Bernadette	28/08/2019

## ÉLECTION MUNICIPALE DE 2020

L'élection municipale de 2020 aura lieu les Dimanches 15 et 22 mars afin de procéder au renouvellement du conseil municipal de Boisemont.

### Ce qui change pour cette élection :

- L'inscription désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin : pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février.
- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale et de s'inscrire sur les listes directement en ligne : avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)

- L'inscription en ligne généralisée : chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

Retrouvez un aperçu du visuel, ainsi que toutes les informations liées aux élections municipales sur le site : [info-public.fr/municipales-2020](http://info-public.fr/municipales-2020)



## Mairie de Boisemont

Ouverture au public : mardi, vendredi, samedi 9h à 12h  
mercredi de 16h à 18h30

Tél : 01 34 42 34 98

Mail : [commune.boisemont@wanadoo.fr](mailto:commune.boisemont@wanadoo.fr)

Site : [www.ville-boisemont.fr](http://www.ville-boisemont.fr)

Mini crèche les doudous : [lesdoudous95@orange.fr](mailto:lesdoudous95@orange.fr).

Site : <http://creche-lesdoudous-boisemont.weebly.com/>

Assistantes sociales :

Mesdames LAPORTE & RELAVE

au 01.34.33.50.01

ou 01.34.33.50.25

## Numéros d'Urgence

SAMU 15, Police 17, Pompiers 18

Hôpital de Pontoise 01 30 75 40 40

Centre Antipoison 01 40 05 48 48

GAZ (dépannage) 0810 43 30 95

EDF (dépannage) 0810 33 30 95

VEOLIA (eau) 0811 90 04 00

CYLUMINE 0805 20 06 69

(Éclairage public) <http://www.cylumine.fr/>

Architecte des

Bâtiments de France 01.30.32.08.44

Services Déchets Agglo 01.34.41.90.00

Commissariat Jouy le moulier : 01.30.27.20.60